



Communiqué de presse

Opération de transmission et cession de l'entreprise André ROUX

Magland, le 3 janvier 2017

Fondée en 1954, « ENTREPRISE ANDRE ROUX » était jusqu'à présent détenue par la même famille depuis sa création et dirigée par Messieurs Alain et Didier ROUX. Basée dans la vallée de l'Arve entre Genève et Chamonix, « ENTREPRISE ANDRE ROUX » est un acteur reconnu dans la filière bois, spécialisé dans la fabrication et la pose de structures et de charpentes, mais aussi dans la réalisation de menuiseries intérieures et extérieures sur mesure. Plusieurs fois nominée pour l'excellence de ses réalisations, « ENTREPRISE ANDRE ROUX » bénéficie d'une notoriété de premier ordre dans les Alpes françaises et suisses. Pionnier dans la réalisation de bâtiments collectifs en bois notamment dans les stations de ski, « ENTREPRISE ANDRE ROUX » fut impliquée dans la construction d'Avoriaz dans les années 1960.

Les marchés de la société se répartissent équitablement entre les donneurs d'ordres publics et privés, avec une activité marginale auprès des particuliers pour les chalets haut de gamme. Employant 85 personnes, la société a réalisé au cours du dernier exercice un chiffre d'affaires de plus de 17 millions d'euros.

Dans le cadre du départ à la retraite d'Alain Roux, les actionnaires familiaux ont confié à « ANCRAGE TRANSACTIONS » la recherche de partenaires pour assurer la transition managériale et capitalistique de la société. Soucieux de préserver l'identité du groupe et très attachés au profil du repreneur, le choix de la famille s'est porté sur Monsieur Thomas CHARMASSON qui, accompagné de fonds d'investissement (A PLUS FINANCE et CREDIT AGRICOLE), a su convaincre de la pertinence de son projet et de sa parfaite connaissance de la filière bois. Au terme de l'opération, Monsieur Thomas CHARMASSON sera donc majoritaire au capital, aux côtés d'A PLUS FINANCE et de la « Famille ROUX » qui restera, par ailleurs et pour une partie, opérationnelle.

Monsieur Thomas CHARMASSON, 41 ans, est à ce jour président du directoire du groupe GIPEN CHARMASSON (137 ans) dont l'activité principale est la conception et la fabrication de structures en bois. Il est aussi président du SYMOB (Syndicat National des constructeurs et fabricants de Maisons à Ossature Bois) et membre d'ADIVBOIS (Association pour le Développement des Immeubles à Vivre en Bois).

Pour Thomas CHARMASSON « le projet d'acquisition de ENTREPRISE ANDRE ROUX repose sur l'objectif de positionner la société en tant qu'opérateur bois global. L'histoire familiale de l'entreprise et la haute expertise des frères ROUX m'a tout de suite convaincu, nous partageons la même vision du métier et c'est ensemble que nous réaliserons ce plan d'envergure. Cette évolution permettra à l'entreprise de répondre davantage en « macros-lots » vers des opérations de taille plus importantes et dans une zone de chalandise élargie (Grand Est). Nous pourrons ainsi prétendre à des projets d'immeubles bois de grandes hauteurs (10 à 20 niveaux): un appel à projet national de 24 tours en bois (AMI/PUCA), dont la ville d'Annemasse a été lauréate, le 7 novembre dernier.

Pour Alain et Didier ROUX « notre société s'est développée considérablement ces dernières années. Elle doit désormais atteindre une taille critique indispensable sur le marché. C'est

pourquoi nous avons retenu le projet de Thomas CHARMASSON qui nous semblait très constructif pour notre entreprise»

Nous nous affirmerons à moyen terme comme un des leaders Constructeurs bois Français en offrant sur le marché une solution d'entreprise bois 360, renforçant ainsi la filière bois française et propoant une solution alternative crédible aux majors bétons. »

- Fin -

Investisseurs

JMPLT : Thomas CHARMASSON
A PLUS FINANCE, Famille ROUX
CREDIT AGRICOLE DEV



www.rouxentreprise.com

ADRESSE :
Rue ZI La Glière,
74300 Magland, France

CONTACT :
Phone : +33 4 50 89 48 20
Fax : +33 4 50 89 48 40

Email: contact@rouxentreprise.com